

Réponse du Conseil administratif à la motion de M. Jean-Marc Froidevaux, acceptée par le Conseil municipal le 18 mai 2005, intitulée: «Pour que Léman bleu prenne le large».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif, en sa qualité d'actionnaire de Léman bleu SA et de Naxoo (anciennement 022 Télégenève SA), de reporter toutes assemblées générales ayant trait à l'actionnariat de Léman bleu SA à la deuxième quinzaine de juin 2005.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cette motion est devenue sans objet, puisque les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de TV Léman bleu SA se sont tenues le 30 juin 2005.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
André Hediger

Le 4 avril 2007.